

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 25

Artikel: Lausanne, le 21 juin 1884
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an	4 fr. 50
six mois	2 fr. 50
ETRANGER : un an	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :	
La ligne ou son espace, 15 c.	—
Pour l'étranger, 20 cent.	

Lausanne, le 21 juin 1884.

Sollicité par un de ses amis de Payerne, de faire une réclame en faveur du tir cantonal qui aura lieu prochainement dans cette localité, M. le professeur Besançon s'en est acquitté d'une manière fort amusante et spirituelle dans cette lettre en vieux français, adressée dernièrement au *Démocrate* :

A la joyeuse Abbaye des francs arquebusiers, sise en la bonne ville et cité de Payerne.

Beuveurs très illustres et amys très précieux,

Avons receu, leu et logé en la gibecière de nostre entendement un escrit de vous envoyé, par lequel serions amiablement conviés, en vostre bonne ville et cité, à une joute d'arquebuse, laquelle serait tirée es Nones d'Aoust de présente année. Item est dicta la joute susdicta devoir estre entre lardée par banquets, collations, branles et autes menus suffraiges. Sur ce, ainsi qu'il convient à bons Pantagruélistes, avons projecté illec chevalcher en nombreuse compoignie, ains toutefois par avant vous ramentevoir un point péremptoire. Avons ouy et croyons bien fort, ce qu'a nous a esté dict par mainte personne idoine, assavoir y avoir en vostre bonne ville et cité grand planté pourceaux, lesquels prospèrent et multiplient en telle façon, qu'ond, en nul endroit, ne veit-on pareille abondance porcine. Item, par singularité de nature, les dicta pourceaux estre tous rousseaux. Or, venons, en le présent escrit, adjurer vous qu'en vos dicta banquets et collations soient apprestés uniquement : andouilles, astériaux, boudins, boutargues, cervelas, saucisses, jambons, pieds truphés, ou non, rot, et aultres harnais de gueule et grillades, expressément des dicta pourceaux. A iceux ferons fête, avec que adjunction de bon vin pinaud, mous-
tard et vinaigre à foison.

Et festoyerons vos commères à tous envys et tous restes.

Encore ung point qui nous point. Redoubtons plus que poison harangueurs, ravasseurs, rimasseurs et aultres tels besoigneurs, lesquels par propos matagraboliques, ainsi que fait Discorde es nôces de Péléus, incitent les joyeux banqueteurs à mélancholie. D'iceulx, féaux amys, soyons par vous délivrés ; vous en serons bien avoués et nostre chière sera grande et magnifique. *Nos faciemus bonum cherubim.*

Sur ce, Dieu vous garde de mal et Notre Dame de santé !

Ainsy fait et escrit, en la ville et cité de Hume-gousse es Jdes de May, l'an mille huit cent octante et quatre de la bienheureuse Nativité.

Les joyeux Pantagruélistes,

Taille-Boudin.

Rifle-Andouille.

Boit-Salé, etc.

Pour copie conforme :

Y**

Les coulisses du Cirque américain.

Il est bien peu de personnes qui n'aient assisté au moins une fois en leur vie aux représentations d'un cirque. Ce spectacle, du reste, est plein d'attrait : l'intelligence des chevaux dressés en haute école et qui semblent suivre le rythme cadencé de la musique ; leur manteau toujours peu commun, relevé d'un harnais de luxe ; la grâce et l'adresse des écuyères, vêtues de velours et de soie, à la bouche toujours souriante ; la gaieté désolpante de certains clowns, qui seraient capables de faire partir d'un suprême et dernier éclat de rire un condamné sur l'échafaud ; les valets galonnés d'or comme les portiers de nos grands hôtels ; tout cela a une apparence de faste, de luxe et de merveilleux qui exerce une indicible attraction sur les foules. Et tous, ravis, applaudiront toujours frénétiquement à ces exercices, les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, les enfants et les adultes.

Mais avez-vous jamais pensé à tourner cette brillante médaille pour en examiner le revers ?... J'invite vos lecteurs à venir avec moi voir de près ce monde en déshabillé ; je les préviens qu'ils en reviendront un peu désillusionnés. Je ne connais pas de plus attristant, de plus désolant spectacle que celui des coulisses d'un cirque ambulant ; mais puisqu'il est permis de parler de la traite des noirs, on peut bien le faire aussi pour la traite des blancs ; d'ailleurs, l'étude des misères humaines a toujours pour résultat de nous rendre plus indulgents pour les autres, c'est-à-dire moins cruels et moins sévères dans nos jugements.

La catégorie la plus nombreuse des employés du cirque est celle des gens chargés de panser et de harnacher les chevaux, de dresser les tentes et de les enlever au départ, etc. ; la plupart ont encore, pendant les représentations, à remplir l'emploi de clown, de valets en livrée ou d'écuyer de troisième ordre. Ils sont payés de 30 à 40 sous par jour, quel-